



FEDERATION BURKINABE DE FOOTBALL

01 B.P 57 OUAGADOUGOU 01 – BURKINA FASO

Tél. : (226) 25 41 78 02 – Fax: (226) 25 41 78 01

E-mail : febefoo@fasonet.bf

Site web: www.fbf-bf.com

N°2017- 0011/FBF/SG

CIRCULAIRE

A

Mesdames et messieurs les Responsables des Ligues, Districts, Clubs et Entraîneurs concernés

Objet : Offre de formation module 1 de la Licence C de la CAF pour Entraîneurs

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que la Fédération Burkinabè de Football (FBF) organise du **10 au 19 juillet 2017** un cours portant sur le **module 1 Licence C de la CAF** au profit des candidats désireux de se former et d'entrer dans le système de certification d'entraîneurs de la Confédération Africaine de Football (CAF).

A- Profil des candidats

Peuvent s'inscrire dans le présent processus de formation les candidats ne présentant **aucune infirmité** constituant un handicap pour les démonstrations lors des séances pratiques et remplissant **au moins l'une** des conditions suivantes :

- 1- Avoir pratiqué le football au moins pendant 2 saisons en 1^{ère} ou en 2^{ème} divisions, la copie légalisée de la licence de footballeur en faisant foi ;
- 2- Etre enseignant du primaire ou du secondaire et faire la preuve de l'encadrement pratique de jeunes footballeurs. L'attestation de pratique délivrée par l'autorité hiérarchique compétente devrait être fournie à cet effet ;
- 3- Justifier d'au moins trois (03) années de pratique en qualité d'encadreur de football, l'attestation de pratique en faisant foi ;

B- Dossiers de candidature

Les dossiers individuels de candidature qui doivent être acheminés au Secrétariat de la Fédération Burkinabè de Football **au plus tard le 29 mai 2017** devront comporter les pièces suivantes :

- 1) Une demande manuscrite timbrée à 200 francs adressée à monsieur le Président de la Fédération Burkinabè de Football ;

- 2) Une copie légalisée de la pièce nationale d'identité ;
- 3) Un casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois ;
- 4) Une photo d'identité récente ;
- 5) Toutes les pièces justificatives pouvant aider à déterminer le profil du candidat ;
- 6) Une chemise de rangement en matière plastique ;
- 7) Le reçu de paiement de la somme de quarante mille (40.000) francs délivré par la comptabilité de la Fédération Burkinabè de Football.

Tout en vous souhaitant bonne réception de la présente, veuillez recevoir mesdames et messieurs mes salutations distinguées.

Ouagadougou, le 27 février 2017

P. le Comité Exécutif,
le Secrétaire Général Adjoint P/I

Boubacar YAGO

